

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 14 février 2007, à 10h, à la salle V-6215.**

Présences: Philippe Barbaud
Albert Desbiens
Louise Dupuy-Walker
Monique Lemieux
Roch Meynard
Denis Bertrand

Absence motivée: Yvon Pépin

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Affaires en découlant
4. Activités programmées
5. Modification au calendrier
6. Divers

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, proposé par Monique Lemieux, appuyée par Louise Dupuy-Walker, est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du dernier procès-verbal

Sur proposition d'Albert Desbiens, appuyé par Roch Meynard, le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2007 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

- Les membres étant favorables à la collaboration de notre association avec UQAM Générations et le trésorier n'y voyant pas d'objections, sur proposition de Philippe Barbaud, appuyé par Louise Dupuy-Walker, il est résolu d'approuver la cotisation de 100 \$ de l'APR-UQAM à titre de membre institutionnel de cet organisme. Roch Meynard donnera suite à cette proposition.
- Roch Meynard fait part de ce qu'il a acheminé auprès de nos membres le sondage sur le projet de voyage à New York.
- Comme suite à l'activité de 24 janvier dernier, Louise Dupuy-Walker informe les membres présents de ce qu'elle procède au montage DVD. Elle fait part en outre de ses contacts avec André Breton du SPUQ à propos de notre collaboration habituelle aux séances de préparation à la retraite à raison d'une représentation de deux de nos membres à ces activités. Il est convenu de mettre ce point à l'ordre du jours de notre prochaine rencontre dans le but de s'entendre sur le contenu de cette représentation.
- Il est aussi suggéré de dresser un échéancier des activités récurrentes dans lesquelles notre association est impliquée, v.g. octroi des bourses, etc.

- Les membres font part de leurs réactions au projet d'article sur le titre de « professeur honoraire » à paraître dans la prochaine livraison du bulletin, et que le président leur a fait parvenir par courriel. Il est convenu qu'une fois publié dans sa version définitive, des démarches épistolaires appropriées seront accomplies auprès des responsables institutionnels et syndicaux particulièrement concernés par cette question.
- Albert Desbiens fait part aux membres de ses démarches relatives au Règlement n° 8 en ce qui regarde l'encadrement de thèses et de mémoires par les professeurs à la retraite, de même qu'aux modes de rémunération. À cet effet, il distribue en séance plusieurs documents pour information en vue de solliciter le mandat d'organiser une rencontre avec l'exécutif syndical pour tenter de s'entendre sur les modifications à apporter au dit règlement en vue du renouvellement de la convention collective de septembre 2007.

Proposition

Sur proposition de Monique Lemieux, appuyée par Louise Dupuy-Walker, il est résolu que le président et Albert Desbiens entreprennent des démarches auprès de l'exécutif du SPUQ afin d'en venir à une entente sur les modifications à apporter au Règlement n° 8.

4. Activités programmées

- Rappel est fait que l'activité du 13 mars prochain « Montréal en peinture » est organisée conjointement avec UQAM Générations.
- Suggestion est faite d'indiquer dans le prochain Bulletin un rappel de l'activité du 14 mars après-midi : conférence de Karl Choquette.
- Assurance est donnée par Louise Dupuy-Walker que la planification des activités d'automne 2007 se fera en collaboration avec UQAM Générations.

5. Modification au calendrier

Le président informe les membres de son absence prolongée ce prochain printemps jusqu'au 18 juin, et notamment le 23 mai 2007, jour de la réunion statutaire de l'assemblée générale de notre association. Il propose de devancer cette réunion au mercredi 2 mai. Le trésorier fait valoir qu'il est techniquement impossible d'obtenir le rapport de vérification comptable de nos livres pour cette date, compte tenu qu'il doit être présenté et approuvé annuellement par l'assemblée générale. Le calendrier est donc maintenu tel que prévu. Il est alors décidé que la vice-présidente assurera la relève lors de la réunion statutaire, et que le président déposera d'avance un rapport écrit de son mandat à cette occasion.

6. Divers

Monique Lemieux suggère aux membres de prévoir sa succession à la direction du Bulletin de notre association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45.